

## GENS SAUVÉS OU GUÉRIS PAR MOYENS EXTRAORDINAIRES

(Mis en français moderne)

Un soldat français, au service des États des Provinces-Unies, s'étant trouvé engagé avec quelques autres en je ne sais quel crime, fut condamné à tirer au billet avec eux à qui serait pendu; mais il ne voulut jamais tirer, et l'officier, selon la coutume, fut obligé de tirer pour lui, et tira le billet où il y avait écrit potence. Le soldat en appelle, dit qu'il n'avait point donné ordre à l'officier de tirer pour lui, que ce n'avait point été de son consentement, et fit tant de bruit, que cela vint aux oreilles de feu M. de Coligny, fils aîné du maréchal de Chastillon, qui commandait alors le régiment de son père, et ce soldat était de ce régiment. Cela lui sembla plaisant; il l'alla conter au Prince d'Orange, qui, après en avoir bien ri, fit grâce à ce soldat, qui avait si bonne envie de vivre.

Feu Monsieur le prince de Condé, passant à Saint-Pierre-le-Moûtier, près de Nevers, comme le Prévôt allait faire pendre un homme, le pendant eut assez de jugement pour dire qu'il avait quelque chose d'importance à découvrir à Monsieur le Prince, pour le service du Roi. Monsieur le Prince voulut bien l'entendre. On fait retirer tout le monde : « Monseigneur, » dit-il à Monsieur le Prince, « dites, s'il vous plaît, à sa Majesté que vous avez trouvé ici un pauvre homme bien empêché. » Monsieur le Prince se mit à sourire et dit au prévôt : « Monsieur le Prévôt, gardez-vous bien de faire exécuter cet homme-là que vous n'ayez de mes nouvelles. » Il en fit le conte au roi et obtint sa grâce.

On conte d'un vieux soldat anglais, qui servait aussi les États, qu'un autre soldat ayant été condamné à être pendu, fit demander au même prince d'Orange qu'il lui fût permis de faire publier par toutes les troupes que s'il y avait quelqu'un qui voulût être pendu pour lui, il lui donnerait quatre cents écus qu'il avait. La proposition sembla si extravagante, que, pour en rire, on ne lui voulut pas refuser ce qu'il demandait; mais on fut bien surpris quand le vieux soldat anglais se présenta pour être pendu au lieu de l'autre. Le Prince d'Orange lui demanda de quoi il s'avisait. Le soldat lui dit que depuis trente ou quarante ans qu'il servait Messieurs les États, il n'en était pas plus à son aise; qu'il avait une femme et des enfants, et que s'il venait à être tué il ne leur laisserait rien; au lieu que s'il était pendu pour cet autre il leur laisserait quatre cents écus pour leur aider à vivre. Le prince fut touché de cet excès d'amour paternel. Il donna la vie au criminel, à condition qu'il laisse les quatre cents écus à ce vieux soldat, qui gagna par cette générosité de l'argent et de l'estime.

On dit que tous les jours il y a des Anglais qui, pour un écu, tirent au billet pour un autre : c'est une nation fort mélancolique.

Les Anglais sont fort sujets à se pendre. Un homme à Londres se laissa gagner par un créancier d'un de ses amis qui avait une prise de corps contre son débiteur, mais ce débiteur ne sortait point de chez lui. Que fait cet homme ? Pour le faire sortir, il s'avise de faire semblant de se pendre à un arbre qui était devant la porte de ce débiteur. L'autre, qui était à la fenêtre, court pour l'en empêcher. Les sergents cachés sortent et le prennent. Celui qui faisait semblant de se pendre s'amusa un peu trop à regarder ce qui se faisait ; il avait déjà la corde au cou; en se tournant, il fait tomber le tabouret et demeure pendu. C'était de bon matin, et en un quartier fort reculé; de sorte que ce coquin fut pendu comme il le méritait. M. de Fontenay-Marueil me l'a conté : il était alors ambassadeur en Angleterre.

Henry IV allant à Sedan, M. de Bassompierre, M. de Bellegarde et autres rencontrèrent un homme de la ville, et lui demandèrent s'il n'y avait point de filles de joie à Sedan. « Il n'y en avait qu'une, » dit cet homme ; « mais on la doit pendre demain; car on les punit de mort quand elles sont convaincues. » Nos cavaliers, touchés de compassion, donnent l'un une bague, l'autre de l'argent à ce bourgeois, à condition qu'il irait de leur part prier M. de Bouillon de différer l'exécution d'un jour seulement. Il le fit. Le lendemain, le Roi y entra; voilà tous les galants à ses genoux pour demander la grâce de cette pauvre pécheresse. Le Roi les renvoya à M. de Bouillon, et l'appelant lui dit: « Mon cousin, cela dépend de vous; nous ne sommes plus en France. » M. de Bouillon l'accorda, non sans quelque difficulté, et mit au bas de la grâce : « Grâce signée en présence du roi de France. »

Henry III<sup>e</sup> passa à la Croix-du-Tiroir comme on pendait un homme. Ce pauvre diable cria : « Grâce ! Sire, grâce ! » Le Roi ayant su du greffier que le crime était grand, dit en riant : « Eh bien ! qu'on ne le pend point qu'il n'ait dit son *In manus*. » Le galant homme, quand on en vint là, jura qu'il ne le dirait de sa vie; qu'il s'en garderait bien, puisque le Roi avait ordonné qu'on ne le pendît point qu'il n'eût dit son *In manus*. Il s'y obstina si bien, qu'il fallut aller au Roi qui, voyant que c'était un bon compagnon, lui donna sa grâce.

Feu Monsieur le Prince, ayant pris cette petite ville en Languedoc durant les guerres de la religion, choisit soixante-quatre personnes pour être pendues. Un jeune homme qui avait déjà la corde au cou, entendant dire qu'un seigneur avait été fort blessé et de quelle manière on le traitait, dit : « On le tuera ; je le guérirais « en trois semaines. » M. Hannibal, frère naturel de M. de Montmorency, oyant cela, demanda s'il était chirurgien. Il dit que oui, et obtint

qu'on lui donnât la vie, à condition qu'il guérisse le blessé. Le jeune homme n'avait garde de ne point accepter la condition ; mais en effet il le guérit. Hannibal, quoique ce garçon fût huguenot, le fait chirurgien de son régiment. Ce régiment est envoyé en garnison dans les Cévennes, en une place que M. de Rohan prit à discrétion. Il choisit même nombre de soixante-quatre pour être pendus. Ce garçon s'y trouve encore ; comme on le menait, il reconnaît un ministre qu'il avait vu à Annonay, en Vivarais, lieu de sa naissance, avec un autre ministre assez célèbre, nommé M. Le Fauscheur, qui demeurait chez le père de ce jeune homme en cette petite ville-là, lorsqu'il y était ministre. Ce ministre se souvint de l'avoir vu ; il dit à M. de Rohan qui il était, et en obtint la grâce. Ce garçon va en conter l'histoire à M. Le Fauscheur, qui lui conseilla de se retirer chez son père, de peur du *tertia solvet* ; ce qu'il fit.

Le Camus, maître des Requêtes, fils de le Camus le riche, étant petit garçon, alla voir un lion que l'on montrait dans un jeu de paume sur un théâtre. Il n'était pas bien à sa fantaisie ; il voulut passer par un bout du théâtre et montait avec une échelle, quand le lion, qui était à l'autre bout (et le théâtre avait toute la largeur du jeu de paume), en un saut fut à cet enfant, et avec sa queue l'amène de l'échelle sur le théâtre, le manteau entortillé autour de la tête. Il le tenait déjà sous lui, quand d'en bas un page, peut-être plutôt pour faire niche au lion que pour secourir l'enfant, lui donna un coup de gaule. Le lion saute vers le page, et on tira le petit garçon en bas, en danger de lui rompre le cou ; il en fut quitte pour une saignée.

M. d'Aubigny, de la maison des Stuarts, cadet du Duc de Lennox, logeant au faubourg Saint-Germain dans une maison des Jacobins réformés, qui avait une entrée dans leur jardin, l'été, un soir, sans savoir que deux dogues d'Angleterre, qui gardent leur enclos, eussent été lâchés une demi-heure plus tôt que de coutume, entre sous un berceau qui n'était pas loin de son logement. Les chiens le sentent et lui coupent chemin. Il ne perdit point pourtant le jugement ; et, sachant que cette sorte de chiens principalement ne se jette guère sur ceux qui ne témoignent point de peur, il ne fuit point, et avertit un homme qui était avec lui ; puis il se met à les caresser en anglais. Il y en eut un qui s'apprivoisa aussitôt ; l'autre gronda toujours ; cependant il eut le loisir de gagner la porte. Ces mêmes chiens attrapèrent la jambe d'un voleur de fruits qui se sauvait par-dessus le mur, le tirèrent à bas et l'étranglèrent. Les moines jetèrent le corps par-dessus le mur dans la rue : il n'en fut autre chose (1650).

Un homme de Marseille reçut en bonne compagnie une cassette. Il crut que c'était des essences, et ne la voulut point ouvrir devant je ne sais combien de femmes qui étaient chez lui, de peur d'être obligé d'en trop donner. Il se retire

sur un balcon qui donnait sur un jardin. En ouvrant, le feu prend à une fusée, qui eut assez de force pour faire tomber la cassette dans le jardin, où tout l'artifice et tous les pistolets qui étaient dedans jouèrent sans faire mal à personne. Voyez quel fracas cela aurait fait, s'il eût ouvert devant ces dames !

La le Noble, fameuse courtisane de Paris, était aimée d'un Italien de Bresse, ville appartenant aux Vénitiens, nommé Joannino, qui n'en pouvait rien avoir. Je ne sais par quelle aventure la Reine, du vivant du feu Roy, la fit embarquer par force pour l'envoyer au Canada. Joannino le sait, la suit, atteint le vaisseau à quelques lieues en mer, et il fait tant qu'on la lui donne pour de l'argent. A peine est-elle dans la barque, que le vaisseau s'entr'ouvre et périt. Je vous laisse à penser si elle lui fut cruelle après cela ; il l'a eue assez longtemps, et enfin il l'a escroquée.

Cette le Noble n'était point soigneuse. Elle distribua une grande quantité de vaches à lait. Beaulieu disait de La Ferté-Senneterre qui en avait une de la libéralité de cette femme : « Notre ami la Ferté a un grand rhume, mais il le crache par le k. »

La Dalesso en a bien mieux usé, quand elle se vit du bien : c'est quasi la seule en France qui ait eu du sens. Elle se mit à faire la vie d'une honnête femme qui se gouverne un peu mal. On allait chez elle en visite, j'entends les hommes, comme chez une autre personne. Sa maison était fort bien réglée et fort propre. Elle avait de l'esprit et disait quelquefois les choses fort plaisamment. Elle avait eu une grande maladie et avait été à l'extrémité. On lui demandait comment elle se portait : « Eh! » dit-elle, « le crucifix s'éloigne un peu. » Enfin un conseiller de la Cour des aides, nommé le Roux, en devint si amoureux qu'il l'épousa. Je crois qu'il vit encore. Elle était veuve de je ne sais quel misérable ; car Dalesso est le nom de quelqu'un qui l'avait entretenue.

On dit qu'un chanoine de Notre-Dame de Paris étant à l'extrémité, ses gens s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient attraper. Un singe qu'il avait se saisit à l'instant du bonnet carré du chanoine, et se le mit sur la tête. Le malade, qui vit cela, se mit tellement à rire, qu'il se creva un abcès qu'il avait dans la gorge, et il en guérit.

L'évêque de Nantes d'aujourd'hui, du temps qu'il était l'abbé de Beauvau, étant à Toulouse au voyage que le Roi fit en Languedoc, lorsque M. de Montmorency eut la tête coupée, tomba malade d'une fièvre continue si violente, que les médecins en eurent fort mauvaise opinion. Un jour qu'ils croyaient qu'il aurait une crise, il eut au lieu de cela une érection si furieuse qu'il se jeta sur une vieille qui le gardait, et la vieille, par charité, le laissa faire. Après cela, il se trouva le mieux du monde. Les médecins crurent que cela venait de cette crise

qu'ils attendaient, mais il se moqua d'eux et les renvoya à la vieille, pour savoir la vérité. La bonne femme leur dit en riant qu'il avait fait le fou et que cela l'avait guéri.

C'est un terrible évêque que ce sire-là. Quoique grand jureur, grand débauché, grand batteur et le plus méchant voisin du monde, le cardinal de Richelieu l'a fait évêque, parce qu'il est son parent et qu'il est de bonne maison. Il a chez lui une fille bâtarde mariée, avec tout le ménage, et il consulte les avocats pour faire légitimer un bâtard qu'il a encore.

A Nantes, un jour il poursuivit en caleçon, ses tenailles à la main, un cordelier contre lequel il s'était mis en colère, et le poussa jusque dans le marché de Nantes, qui est proche de l'évêché.

Une fois qu'il partait, tous les ouvriers à qui il devait voulaient avoir de l'argent. Son cordonnier lui alla présenter ses parties : « Je n'ai point d'argent, » lui dit-il. — « Mais, Monsieur, de quoi nourrirai-je mes enfants ? — Je n'ai point d'argent, » répéta-t-il. Le cordonnier ronchonnait. L'évêque prend la pelle du feu, et lui en donne sur le dos plus de quatre coups. Au sortir de là, le cordonnier trouve le menuisier, à qui il dit qu'il venait d'être payé. « Je m'y en vais donc, » dit l'autre. — « Oui, oui, » reprit-il, « il y fait bon. » Le menuisier va. « Je n'ai point d'argent. — Mais, Monseigneur, vous avez bien payé le cordonnier. — Veux-tu que je te paye en même monnaie ? — Je ne demande pas mieux. » Il le battit tout comme l'autre. Il ne craint que le maréchal de La Meilleraye.

Ruvigny avait un laquais à Mantoue à qui il arriva une chose toute pareille. Ce garçon, sa garde étant sortie, se lève pour aller chercher à boire, s'enivre et s'endort couché sous un baril de vin dont il avait le robinet dans la bouche. La garde le remit dans le lit et se couche auprès de lui pour le réchauffer, après l'avoir essuyé. Le vin lui donna de la chaleur ; il se réveilla en bon état, et par le même remède de l'abbé de Beauvau, il se guérit de sa fièvre.

Un muletier du cardinal de Rambouillet fut malade d'une maladie tout au contraire. Il tomba en langueur, on ne pouvait deviner son mal. Après l'avoir bien sermonné, on lui fit avouer qu'il avait fait un traité avec une gueuse, à un sou pour chaque fois, et il dit que pour épargner un sou, il le lui faisait deux fois sans desconner.